

ASTUCES EN FAMILLE POUR CONTRÔLER L'USAGE DU TELEPHONE PORTABLE

①

Investir dans une station de charge

Une station de charge est un gros chargeur qui permet de recharger en même temps tous les téléphones et tablettes de la famille.

L'idée est donc de supprimer les chargeurs individuels au profit d'une station de charge, et d'y déposer les portables le soir pour qu'ils recouvrent de l'autonomie pendant la nuit. La station doit bien entendu se trouver en-dehors de la chambre de l'enfant.

Supprimer le navigateur internet et choisir les applis

Une fois les applis validées par les parents et installées sur le téléphone, il est tout à fait possible de supprimer le navigateur (Safari, Chrome...) et de fermer le store (magasin virtuel dans lequel vous pouvez télécharger des nouvelles applis). Cette manipulation n'empêche pas les applications choisies d'utiliser Internet. Ainsi certains réseaux sociaux comme WhatsApp par exemple peuvent fonctionner, sans qu'Internet soit directement accessible. A l'inverse, les applis que vous ne souhaitez pas voir apparaître sur le téléphone de votre enfant peuvent être désinstallées, sans possibilité de les réinstaller puisque le store aura été préalablement fermé.

Des parents qui ont adopté ce fonctionnement témoignent : « Je vois toute la force de cette alternative, et même en classe de Terminale, mes enfants considèrent plutôt comme positif le fait d'avoir un garde-fou qui les empêche d'accéder à trop de jeux ou de réseaux depuis leur smartphone ».

Une solution qui favorise une utilisation responsable et partagée avec les parents, dans le choix des applis installées, tout en coupant court à tout risque lié à l'usage illimité d'Internet.

Sur l'iphone	Comment faire pour supprimer le navigateur ? Un code (à ne pas partager avec l'utilisateur) permet de limiter l'usage d'Internet. Pour activer ce code, aller dans « Réglages », choisir « Temps d'écran » puis « Utiliser le code de temps d'écran », puis « Temps d'écran », puis « Restrictions relatives au contenu et à la confidentialité ». Saisir votre code de « Temps d'écran ». Toucher « Apps autorisées » pour sélectionner les apps que vous souhaitez autoriser ou non. Pour empêcher les achats ou téléchargements dans l'iTunes et l'App Store : « Réglages », puis « Temps d'écran », puis « Restrictions relatives au contenu et à la confidentialité ». Si vous y êtes invité, saisir votre code d'accès. Toucher « Achats dans l'iTunes et l'App Store ». Choisir les paramètres (ajout d'apps et achats intégrés) que vous définissez sur « Ne pas autoriser ».
Sur Androïd	Family Link offre des fonctionnalités similaires. Installé à la fois sur le téléphone de l'enfant et du parent, Family Link va notamment permettre de désinstaller les applis souhaitées (y compris Google Chrome) et de conditionner l'accès au Google Store.

Tout l'enjeu réside dans l'art de dialoguer avec son enfant. Pour quelles raisons tient-il absolument à avoir cette appli? Si vous n'êtes pas d'accord pour qu'il y ait accès depuis son smartphone, peut-être peut-il y accéder depuis l'ordinateur de la maison, installé dans une pièce commune ou un lieu de passage?

SITE OULLINS

Collège et Lycée Saint-Thomas d'Aquin SUP'Saint-Thom, Enseignement Supérieur

Collège Saint-Thomas d'Aquin

SITE SAINT-GENIS-LAVAL

SITE MORNANT ET COTEAUX-DU-LYONNAIS Ecole, Collège et Lycée Saint-Thomas d'Aquin (Mornant) Ecoles Floryce Blanchery et Arc-en-Ciel (Chabanière)

Pôle Petite Enfance, Ecole et Collège Saint-Thomas d'Aquin

DIRECTION GENERALE

56/70 rue du Perron - 69600 Oullins 04 72 66 33 66 - contact@saint-thom.fr www.saint-thom.fr

ETABLISSEMENTS CATHOLIQUES D'ENSEIGNEMENT PRIVES. SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ETAT TUTELLE DU DIOCESE DE LYON ET CONVENTION AVEC LA PROVINCE DOMINICAINE DE FRANCE **ETABLISSEMENTS HABILITES A PERCEVOIR LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE**